

Une circulaire à la rescousse de la recherche biomédicale

Compte Test - 2012-04-12 10:27:00 - Vu sur pharmacie.ma

La recherche biomédicale pourra enfin démarrer au Maroc après un statut quo qui a duré plus de 2 ans. Ce déblocage permettra aux chercheurs de pratiquer des essais cliniques sur des volontaires afin d'évaluer l'efficacité de certaines thérapies en cours de développement ou sur des médicaments existants comme l'étude de bioéquivalence que prévoit la loi 17-04 qui ne pouvait avoir lieu faute de textes de loi les réglementant. Le recours à une circulaire et non pas à un décret est une preuve supplémentaire que le nouveau ministre préfère traiter avec célérité des dossiers vitaux qui n'ont malheureusement pas trouvé de solution jusqu'à maintenant. Pharmacies.ma - 12 avril 2012